

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE

Première séance extraordinaire du mois d'août 2020 tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, lundi le 10 août 2020 à laquelle sont présents les conseillers (ère), Luc Arseneault, Marie-Eve Landry, Jonathan Fleury, Sylvio Bourgeois, Louis Lemay, sous la Présidence de monsieur le Maire Pierre Désaulniers, formant quorum.

La Directrice générale par intérim, madame Carolle Perron et la Secrétaire-trésorière adjointe madame Julie Désaulniers sont également présentes.

Un avis de convocation écrit de la séance extraordinaire de ce jour a été remis à tous les membres du Conseil municipal. Les membres du Conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

**ORDRE DU JOUR**

Rés. 20-160

**ADOPTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Fleury et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**ASPHALTAGE CHEMIN DE LA RÉSERVE**

Rés. 20-161

**CONTRAT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Arseneault et résolu que le Conseil municipal reporte à la séance extraordinaire du 25 août 2020 l'octroi du contrat concernant l'asphaltage du chemin de la Réserve en raison de l'ouverture des soumissions à 11 h le 24 août 2020.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Rés. 19-162

**ADOPTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Fleury et résolu que cette séance extraordinaire soit close.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière